

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 15 mai 1973

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

[Traduction]

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité permanent des transports et des communications.

JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES

[Français]

Mme Albanie Morin (Louis-Hébert): Monsieur le président, j'ai l'honneur de présenter le 2^e rapport du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

[Traduction]

M. Nielsen: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Puis-je demander si le député qui vient de présenter le rapport du comité permanent de la justice et des questions juridiques est disposé à en proposer l'adoption plus tard aujourd'hui puisque les députés de ce côté-ci de même, j'en suis certain, que les députés immédiatement à ma gauche sont prêts à adopter ce rapport à l'unanimité et sans débat aujourd'hui même.

* * *

LES PÊCHES

DÉPÔT DES COMMUNIQUÉS PUBLIÉS À LA SUITE DES POURPARLERS CANADO-AMÉRICAINS AU SUJET DU SAUMON DU PACIFIQUE

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, hier le député de Skeena m'a posé une question au sujet des communiqués publiés à propos des problèmes relatifs au saumon du Pacifique qui ont fait l'objet de négociations entre le Canada et les États-Unis. J'ai maintenant le plaisir de déposer ces communiqués dans les deux langues officielles.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, étant donné les instances adressées à des députés de

tous les partis et de toutes les grandes villes de notre pays, je suppose, je voudrais proposer en conformité de l'article 43 du Règlement:

Que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration soit prié d'examiner les critères adoptés pour la poursuite du Programme d'initiatives locales afin que les projets qui ont été abandonnés tout simplement parce que les villes où on les avait mis en oeuvre ont un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale puissent être considérées favorablement: a) parce que la région où ils ont été mis en oeuvre a un taux de chômage élevé, et b) parce que le projet lui-même est d'une grande utilité sociale.

M. l'Orateur: La motion proposée par le député conformément à l'article 43 du Règlement exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité.

* * *

LES MÉDICAMENTS

DÉPÔT DES LISTES DE PRODUITS NON CONFORMES AUX NORMES D'ÉTIQUETAGE

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, en conformité du paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, j'aimerais déposer les listes des lots de médicaments qui n'étaient pas conformes aux spécifications d'étiquetage, suite à l'analyse faite par les laboratoires de la Direction générale de la protection de la santé dans le cadre du programme QUAD 1972-1973.

* * *

● (1410)

LA SANTÉ

LA CARENCE ALIMENTAIRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

M. J. R. Holmes (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, en vertu de l'article 43 du Règlement, je voudrais soulever une question grave et urgente. Il s'agit des nouvelles récentes selon lesquelles on constaterait un problème critique de carence alimentaire dans l'ensemble du Canada et de l'incapacité du gouvernement fédéral à mettre au point un programme éducatif valable pour prévenir les troubles résultant d'une alimentation déficiente. Je propose, appuyé par le député de Hillsborough (M. Macquarrie):

Que le gouvernement fédéral prenne des mesures immédiates pour instaurer une institution nationale de la nutrition ayant comme tâche essentielle la mise au point d'un programme pour prévenir les déficiences de nutrition.